

OPTION

Technicien(ne) de surface - Nettoyeur(se) (art.45)

DEGRE

Professionnel

OBJECTIFS DE LA
FORMATION

Le **technicien de surface-nettoyeur / la technicienne de surface-nettoyeuse** assure le nettoyage et l'entretien des bâtiments privés et publics tels que :

- Bureaux, laboratoires, écoles, magasins, habitations privées, salles de spectacle.
 - Hôpitaux généraux, spécialisés, maisons de repos et de soins.
 - Casernes militaires, aéroports,...
 - Complexes résidentiels avec services, centres commerciaux, collectivités voire parcs de loisirs... au niveau des sols, revêtements, vitres intérieures, luminaires et mobiliers.
- NB. Les vitres extérieures sont entretenues par des laveurs de vitres professionnels.

Ce métier exige des *compétences* en :

- Maîtrise du matériel, des techniques et des produits.
- Utilisation des machines industrielles de nettoyage sophistiquées.
- Organisation optimale du travail.
- Ergonomie, sécurité, hygiène.
- Adaptabilité aux conditions de travail : horaires atypiques (travail avant et après le travail des autres).
- Gestion et respect strict du temps de travail.
- Contact humain et esprit d'équipe; il exige aussi d'être sympathique et d'avoir du bon sens.
- Maîtrise de la langue véhiculaire.

Il exige aussi diverses qualités personnelles telles que :

- Esprit d'initiative.
- Honnêteté.
- Discrétion.

Objectifs :

- Effectuer l'entretien habituel d'un local.
- Vérifier l'outillage.
- Entretien et ranger le petit et le gros matériel, établir une liste des commandes et gérer les stocks.
- Respecter l'environnement.
- Respecter les normes d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène.
- Respecter le code du travail.
- S'intégrer dans la vie professionnelle.

LIEU DE LA
FORMATION

Site : Centre d'Education et de Formation en Alternance de
Tournai (C.E.F.A.)

C.E.F.A.
Rue St Eleuthère, 16
7500 Tournai

Tel : 069/88.11.90
Fax : 069/88.11.91
Courriel :
Internet :

<https://www.etudierenhainaut.be/cefa-wapi/formations.html>

GRILLE HORAIRE

FORMATION COMMUNE
Formation littéraire, humaine et sociale
Formation scientifique et socioéconomique
FORMATION SPECIFIQUES
Cours techniques et pratiques professionnels lié au métier
Sous total : 15 heures
TRAVAIL EN ENTREPRISE
Sous total : 24 heures
Total : 39 heures

STATUTS

L'étudiant bénéficie d'un contrat d'alternance
Il reçoit :

- une rémunération (trois barèmes selon acquisition des compétences)
- une prime région wallonne en cas de réussite

L'entreprise bénéficie d'une réduction ONSS et d'une prime de la Région wallonne.

CONDITIONS D'ACCES

Avoir 15 ans accomplis et avoir suivi deux années dans le secondaire ou avoir 16 ans accomplis.

ORGANISATION

Contrat 12/24 mois (reconductible) signé entre l'entreprise, le jeune en formation, le plan de formation, les parents et le CEFA.
Formation en alternance : 2 jours à l'école
3 jours en entreprise

ORIENTATION

Préparation à la vie active
Obtention :

- attestation de compétences professionnelles (ACP)
- certificat de qualification de l'alternance (ouvrant des droits sociaux)
- attestation de fréquentation
- attestation de réinsertion dans le plein exercice

Expérience dans le milieu du travail avec potentielle possibilité d'embauche en fin de formation selon l'entreprise.